

SCI Michel THOMAS

De: I. Luquet <i.luquet@gerloge.fr>
Envoyé: vendredi 8 janvier 2016 12:00
À: 'Julien LE BESCO'
Cc: 'anne-gaelle.huen@france-habitation.fr; Francoise.ConstanDache@rivp.fr; scimt@sfr.fr; Alexandre.Leiserowicz@rivp.fr; 'Thibault THOMAS 34 9'; 'Gerloge loriente'
Objet: RE: Refonte des statuts ASL FLANDRE SUD
Pièces jointes: 201601071509.pdf; 201601071542.pdf

Mon Cher Maître,

Nous accusons réception de votre mail du 6 janvier dernier, suite à nos relances par mails et appels téléphoniques, nous avons répondu à votre collaboratrice par mail du 1^{er} septembre 2015 que nous n'avions pas ce document.

En revanche, lors d'un entretien téléphonique du 18 août 2015, nous lui avons fait remarquer que sur l'acte modificatif reçu par Maître BOURGES les 4 mai et 11 juin 2001 en page 9 dont ci-joint copie, lors de la vente de lots de volumes entre la SOPAREMA et la SCI DE LA ROTONDE, il est précisé « a été abandonnés sans prix à l'ASL ».

Par ailleurs, le même acte en page 53 énumère les lots appartenant à l'ASL.

Ces constatations ne sont elles pas suffisantes pour confirmer que l'ASL est bien propriétaire de ces lots de volumes et non pas la SEMAVIP venant au droit de la SOPREMA par fusion absorption ?

Enfin, à quelle date êtes vous intervenu auprès de la SEMAVIP et avez-vous une réponse de sa part ?

Il y a urgence à régulariser cette situation.

Dans l'attente de vous lire ou de nous rencontrer dans les meilleurs délais,

Bien cordialement.

Iliane LUQUET
Gestionnaire
i.luquet@gerloge.fr
Tél : 01.42.27.27.82
Fax : 01.46.22.93.90.

Cabinet GERLOGE
2 rue Gounod
75017 PARIS

NOUVELLE ADRESSE: 2 RUE GOUNOD - 75017 PARIS

A toutes fins utiles, vous pouvez contacter :

Pour la « **Gestion Locative** » :

Gilles BEGUIN gilles.beguin@gerloge.fr 01.42.27.27.82
Evelyne LORIENTE e.lorient@gerloge.fr 01.42.27.27.82

Pour la « Location-Vente-Estimation » :

Gilles BEGUIN gilles.beguin@gerloge.fr 01.42.27.27.82

Marfée de SOULTRAIT m.desoultrait@gerloge.fr 01.42.27.82.07

Les informations contenues dans ce message et toutes les pièces jointes (ci-après le "message") sont confidentielles et établies à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute utilisation ou diffusion-totale ou partielle de ce message non conforme à sa destination est interdite, sauf autorisation expresse. Tout message électronique est susceptible d'altération. GERLOGE décline toute responsabilité au titre de ce message s'il a été altéré, déformé ou falsifié. Si vous n'êtes pas destinataire de ce message, nous vous demandons de bien vouloir le supprimer de votre système et en avertir immédiatement l'expéditeur

De : Julien LE BESCO [<mailto:julien.lebesco@paris.notaires.fr>]

Envoyé : mercredi 6 janvier 2016 12:43

À : 'e.lorient@gerloge.fr'; 'I. Luquet'

Cc : 'anne-gaelle.huen@france-habitation.fr'; 'Francoise.ConstanDache@rivp.fr'; 'scimt@sfr.fr'; 'Alexandre.Leiserowicz@rivp.fr'

Objet : Refonte des statuts ASL FLANDRE SUD

Importance : Haute

Bonjour à tous,

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2016.

Dans le prolongement de notre réunion estivale, Madame Rosenthal, ma collaboratrice, vous avait demandé copie de l'acte de cession entre la SEMAVIP et l'ASL, non reçu à ce jour.

Madame Rosenthal a depuis quitté l'étude et suite une relance de votre part début novembre, nous avons commandé la fiche personnelle de la SEMAVIP (état hypothécaire) - après l'analyse de l'état hypothécaire levé du chef de la SEMAVIP (près de 250 feuillets), la cession par la SEMAVIP à l'ASL des volumes ayant vocation à appartenir à l'ASL savoir les volumes n°14, 17, 18, 19, 21, 23, 24, 39, 40, n'a pas été régularisé par acte notarié ou acte authentique ou à défaut n'a pas été publié aux hypothèques

Il est donc nécessaire et préalable de régulariser cette situation avec la SEMAVIP. Cette situation immobilise la refonte envisagée notamment compte tenu de la répartition des voix et des charges, la SEMAVIP étant en qualité de propriétaire des volumes n°14, 17, 18, 19, 21, 23, 24, 39, 40, membre de droit de l'ASL.

D'autre part, et sauf erreur ou omission de ma part, je reste dans l'attente de l'acte de résiliation du bail à construction évoqué par la SCI MICHEL THOMAS.

Restant à votre disposition,

Cordialement.

Julien LE BESCO

julien.lebesco@paris.notaires.fr

Ligne directe : 01 56 90 68 19

Portable : 07 89 04 37 30

Fax direct : 01 56 90 05 05

SCP "Aurore de Thuin - Julien Le Besco, notaires associés"

Successeurs de Maîtres Chardonnet - Airault - Dousset - Lejeune

Attention nouvelle adresse : 5 rue de Monceau à PARIS 8ème

Métro : Charles de Gaulle Etoile (lignes 1, 2 et 6, RER A), Saint-Philippe du Roule (ligne 9), Courcelles (ligne 2)

Bus : arrêt Friedland Haussmann (lignes 22, 43, 52, 83 et 93)

Parking : Vinci Haussmann Berri, zone Friedland, sortie "Monceau" (à 30 mètres de l'Etude)

Ce courrier électronique est envoyé par un office notarial et peut contenir des informations confidentielles protégées par le secret professionnel. Au cas où il ne vous serait pas destiné, nous vous remercions de bien vouloir nous en aviser immédiatement et de le supprimer.
This e-mail is send by a law firm and may contain privileged and confidential information. If you are not the intended recipient, please notify us immediately and delete this message from your system.

 Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Audrey ROSENTHAL

Envoyé : lundi 17 août 2015 17:49

À : 'e.lorient@gerloge.fr'; 'I. Luquet'; 'Florence.Bezely@rivp.fr'; 'Francoise.ConstanDache@rivp.fr'; 'scimt@sfr.fr'; 'anne-gaelle.huen@france-habitation.fr'

Cc : Julien LE BESCO

Objet : Refonte des statuts ASL FLANDRE SUD

Bonjour à tous,

Pour votre information, je vous adresse en suivant, un lien de téléchargement des documents suivants :

- copie de l'acte d'état descriptif de division en volumes, reçu par Maître Ronan BOURGES , le 30 novembre 1992 et ses annexes,
- copie de l'acte modificatif à l'état descriptif de division en volumes, reçu par Maître Ronan BOURGES, les 4 mai et 1^{er} juin 2001, et ses annexes.

Par ailleurs, après analyse des états hypothécaires, il n'apparaît pas la cession par la SEMAVIP à l'ASL, des volumes 14, 17, 18, 19, 21, 23, 24, 39, 40, ayant vocation à appartenir à l'ASL.

L'un ou l'une d'entre vous aurait-il connaissance de la date de cette mutation, ou aurait-il en sa possession une copie de l'acte de vente ? Je vous remercie de bien vouloir m'apporter toutes informations utiles à ce sujet, me permettant d'obtenir une copie de cet acte.

En effet, aux termes de l'acte d'annulation et de nouveaux statuts d'ASL, reçu par Me FIL les 26, 27, 28,29 juin 2001, il est indiqué ce qui suit ci-après littéralement rapporté :

« Le document établi par la SCP ROY-ROULLEAU, Géomètres-Experts à PARIS, concernant la définition des volumes attribués à l'Association Syndicale Libre, la définition et la répartition des charges et le tableau des SHOB pondérées est ci-après littéralement reproduit :

I - DEFINITION DES VOLUMES ATTRIBUES A L'A.S.L.

Les volumes attribués à l'A.S.L. sont :

- *le tréfonds de l'ensemble (volume 39)*
- *le sursol de l'ensemble (volume 24)*
- *l'espace libre situé à l'angle du boulevard de la Villette et de la rue de Tanger (volume 14)*
- *l'escalier de secours commun côté rue de Tanger (volume 17)*
- *l'escalier de secours commun côté rue de Kabylie (volume 18)*
- *la rampe d'accès commune au parking (partie du volume 19)*
- *les locaux techniques communs en sous-sol (partie du volume 19)*
- *les espaces libres sur glacis ou ventilations autour du bâtiment en façade au rez-de chaussée et au 1er étage (volumes 21 et 40)*
- *le patio au 1er étage et la cour intérieure au 2ème étage (volume 23).*

Ces volumes sont définis dans le modificatif de l'état descriptif de division en volume (cahier n° 1949/F31a de juillet 1996 et n° 1949/F35a de décembre 1997). »

Je vous précise m'être rapproché du Cabinet ROULLEAU, afin d'obtenir une copie du travail qui a été établi et visé ci-dessus.

Vous remerciant par avance pour votre retour,

Bien cordialement.

Audrey Rosenthal

audrey.rosenthal.75062@paris.notaires.fr

Ligne directe : 01 56 90 69 33

Fax direct : 01 56 90 05 05

SCP "Aurore de Thuin - Julien Le Besco, notaires associés"

Successeurs de Maîtres Chardonnet - Airault - Dousset - Lejeune

Attention nouvelle adresse : 5 rue de Monceau à PARIS 8ème

Métro : Charles de Gaulle Etoile (lignes 1, 2 et 6, RER A), Saint-Philippe du Roule (ligne 9), Courcelles (ligne 2)

Bus : arrêt Friedland Haussmann (lignes 22, 43, 52, 83 et 93)

Parking : Vinci Haussmann Berri, zone Friedland, sortie "Monceau" (à 30 mètres de l'Etude)

Ce courrier électronique est envoyé par un office notarial et peut contenir des informations confidentielles protégées par le secret professionnel. Au cas où il ne vous serait pas destiné, nous vous remercions de bien vouloir nous en aviser immédiatement et de le supprimer.

This e-mail is send by a law firm and may contain privileged and confidential information. If you are not the intended recipient, please notify us immediately and delete this message from your system.

 Avant d'imprimer, pensez à l'environnement.